

## BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION SUR LOCATION

- Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction du bail :
  - 8€ TTC/m² habitable à la charge du locataire
  - 8€ TTC/m² habitable à la charge du propriétaire
- Honoraires d'établissement d'état des lieux :
  - 3 € du m² à la charge du locataire.
  - 3 € du m² à la charge du propriétaire.
- Honoraires de négociation : 100 € à la charge du propriétaire.

# CAISSE DE GARANTIE – CARTES PROFESSIONNELLES Notre agence est juridiquement indépendante

Affiliée à la Caisse de Garantie GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS - n°CPI 4401 2017 000 022 016 GARANTIE EN TRANSACTION POUR UN MONTANT DE 120 000 €

### BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

#### HONORAIRES TRANSACTION

Calculés sur le prix de mise en vente Honoraires maximums pratiqués

PRIX DE MISE EN VENTE Arrondi au millier d'euros près	HONORAIRES TTC
< 41 000 €	6 000 €
De 41 000 à 200 000 €	+ 5 %
Au-delà de 200 000 €	+ 4%

## Honoraires à charge :

- · Du vendeur pour mandat de vente
- De l'acquéreur pour mandat de recherche
- Remise Mandat Simple : 2 000 € TTC (Les prix affichés tiennent compte de cette remise éventuelle)
- En cas de négociation des prix de vente, le montant des honoraires reste calculé sur le prix de mise en vente initial.